

Événement : Résilience dans le domaine de l'eau & ZAN

Palais des Congrès – Liège, 3 février 2026

Merci à toutes et à tous pour votre présence lors de cette journée consacrée à la résilience dans le domaine de l'eau et au zéro artificialisation nette. Vous trouverez ci-dessous la synthèse de l'événement ainsi que les présentations PowerPoint, reprenant les principaux enseignements de la journée.

## SYNTHÈSE

---

### SPW Territoire - Véronique Hames & Geoffrey Melotte

Les inondations de juillet 2021 ont été un tournant dans l'approche territoriale wallonne. Suite à cette catastrophe, plusieurs initiatives ont été lancées afin de mieux faire face aux risques et éviter que de nouveaux événements de ce type se répètent.

La Commission d'enquête parlementaire « inondations 2021 » a abouti à différentes recommandations.

Parmi celles-ci, la nécessité d'**informer** les propriétaires et les locataires des **bonnes pratiques** pour adapter le bâti aux risques de phénomènes extrêmes

→ deux référentiels , avec illustrations, prodiguant des conseils pour mieux construire :

- référentiel ***Constructions et aménagements en zone inondable***
- référentiel ***Gestion durable des eaux pluviales***

Mais aussi, fixer les trajectoires de **réduction de l'artificialisation** des sols, en apportant les modifications nécessaires au Schéma de développement territorial (SDT) et au Code du développement territorial (CoDT)

- **modification du Codt** (schéma régional et schémas communaux)
- nouveau **Schéma de développement territorial** entré en vigueur
- en cours : **schémas de développement communal (SDC)** → toutes les communes

A ces avancées réglementaires, s'ajoutent d'autres outils dont le Schéma de la Vesdre et le développement d'une modélisation hydraulique.

Le Schéma de la Vesdre est le premier d'une série de Schémas stratégiques à l'échelle du bassin versant qui ont pour ambition de rendre le territoire plus résilient face aux risques liés aux changements climatiques. Le Schéma de l'Ourthe sera le prochain à être élaboré.

Ces schémas sont novateurs et portent une vision transversale de la gestion du risque. La solidarité territoriale est au cœur de la réflexion.

## Bassins versants, analyses et mise en action

Cas :

- Vallée de la Vesdre – Jacques Teller
- Le Bassin de la Dendre - Jef Van Den Driessche
- Le Bassin de Molenbeek - François Mayer
- ESPON ReAdapt - Parveen Kumar

### **Des risques en croissance**

Alors qu'aujourd'hui 500 000 ménages, dont une majorité précarisés, sont déjà exposés à un aléa d'inondation, les projections climatiques nous font craindre une augmentation significative de ces chiffres, avec un risque d'augmentation des températures et de pluies plus fortes. Ces évolutions imposent de prendre des mesures coordonnées.

### **Composer avec l'existant**

L'objectif du ZAN est aujourd'hui essentiel pour faire face aux risques liés à l'eau. La tendance continue à artificialiser, particulièrement dans les zones où le foncier est sous pression, contribue à amoindrir la capacité de résilience que peuvent jouer les sols et plus généralement les Nature-Based Solutions (NbS).

La vulnérabilité de nombreux fonds de vallées repose cependant sur un long héritage. **Le plus gros problème de vulnérabilité est le « déjà là »**, les fonctions déjà présentes, dont une large partie résulte de l'époque industrielle et des besoins associés. De larges surfaces ont été artificialisées et de nombreux réseaux hydrographiques ont été drainés. Bien souvent les eaux claires sont aujourd'hui orientées vers les collecteurs d'égouts.

### **Passer à l'action**

Afin de corriger partiellement cet héritage, nous devons redonner de l'espace à l'eau.

Dans cet optique, on peut caractériser trois types de solutions :

- Les solutions bleues (e.g. Zone d'Immersion Temporaire) ;
- Les solutions vertes (e.g. Déconnecter les eaux de pluies de l'égout) ;
- Les solutions grises (e.g. Bassins d'orage public).

Mettre en place ces solutions requiert d'investir dans des outils transversaux et complémentaires. **En effet, la gestion de l'eau repose sur une collaboration entre les différents niveaux de pouvoir et une collaboration amont-aval (qui peut inclure plusieurs régions-pays).**

Parmi les outils cités lors de ce bloc : la charte de solidarité du Bassin de Molenbeek, le Plan de gestion de la région bruxelloise, Groenblauwe Denderflanken, Strategisch Plan voor Dendervallei, le Schéma Vesdre, les Programmes de développement durable des quartiers.

Ces outils permettent de développer une approche sur différents axes :

- Une répartition solidaire de l'effort ;
- Un travail sur les flux (eg. travail au sein des nouveaux lotissements) ;
- Un travail sur les stocks (eg. infrastructures, NbS, etc.) ;
- Une approche planologique. (eg. SDC, le plan de secteur).

## Comment les villes abordent la résilience dans le domaine de l'eau

Cas :

- Verviers – Florence Rittweger
- Enschede – Laurent Wilderink
- Forest – Magali Da Cruz
- Valenciennes – Frédéric Verhaeghe

### **Une prise de conscience**

Certains territoires vulnérables de par leur géographie/géologie ou de par les fonctions qui le composent négligent les risques auxquels ils sont exposés. **L'occurrence d'une catastrophe climatique crée parfois une prise de conscience brutale tant chez les citoyens que chez les décideurs.**

Il arrive alors que des budgets exceptionnels puissent être débloqués pour gérer les dégâts et travailler sur les risques. Ces budgets permettent d'envisager une stratégie à plus long terme en prenant la mesure des risques présents.

**Le défi est cependant de faire perdurer ces efforts et de maintenir des investissements qui ne sont pas négligeables.** Cela est d'autant plus complexe que certaines actions (comme la végétalisation) peuvent occasionner des coûts d'entretien qui engagent les villes et les communes, malgré les difficultés financières qu'elles peuvent connaître.

Cela corrobore les constats précédents sur **l'importance de la solidarité et de la collaboration entre les différents niveaux de gouvernance**. Pour maintenir le cap, les villes doivent pouvoir compter sur un soutien qui peut prendre la forme d'une mutualisation des moyens ou d'un incitant régional/national.

Cette coordination est aussi indispensable dans la mesure où les communes ne décident pas seules de la gestion des cours d'eau. Les responsabilités sont souvent partagées.

### **Des temporalités différentes**

L'occurrence d'une catastrophe invite à se mettre en mouvement pour éviter tout nouvel événement similaire. C'est parfois l'occasion de lancer des études afin d'identifier les actions à mener et de donner aux territoires de nouvelles orientations.

**A cette vision stratégique en devenir peut venir se confronter la situation post-catastrophe qui doit être gérée dans l'urgence les autorités locales.** Si les études scientifiques mettent parfois plusieurs mois/années à délivrer des résultats, les autorités locales sont contraintes d'agir immédiatement pour assurer la sécurité des citoyens, permettre le relogement, etc.

C'est dans le temps long que peuvent se réconcilier ces différentes approches. En effet, **les nouveaux outils et les nouvelles stratégies d'aménagement intègrent progressivement les recommandations scientifiques visant à réduire la vulnérabilité du territoire.** C'est alors qu'elles pourront être concrètement opérationnalisées par des politiques publiques.

### **Saisir les opportunités**

Appuyées par des données scientifiques, les communes peuvent alors inscrire leurs actions dans une démarche de résilience. Il n'est cependant pas possible d'être sur tous les fronts en même temps (tant techniquement que financièrement).

**Cette vision doit donc se traduire dans une perspective de long terme qui intègre la résilience dans chacune des actions et chacun des ouvrages à venir.** En effet, il s'agit d'un travail de longue haleine qui requiert de saisir chacune des opportunités pour progresser.